

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

29/63362/1506134

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur**SCA BIOBREIZH**1 PASSAGE DU LYAUTEY
29400 LANDIVISIAU
France**I.4 Organisme de contrôle****ECOCERT FRANCE SAS**FR-BIO-01
Lieudit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France**I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs**

DISTRIBUTION/MISE SUR LE MARCHÉ

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
 - production biologique, sauf durant la période de conversion
 - production durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production de produits biologiques
 - production de produits en conversion

II.1 Répertoire des produits**Distributeur**Champignons frais
Fruits frais
Légumes frais
Plants maraîchers
Semences maraîchères
Fruits frais
Légumes fraisBiologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Conversion
Conversion

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu23/12/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL**Signature****I.8 Validité**Certificat valide du **18/11/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

